

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications SVIA

L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le *mercredi 12 juin 1974* à 20 h. 30, à Lausanne, salle de conférences, rez gauche, avenue Jomini 8.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 1973.
2. Candidatures d'architectes inscrits au REG :
MM. Roger Lack, Jacques Mottier, Frédy Pfister, Denis Prout et Pierre Zurcher.
3. Informations du comité :
— Etat des travaux concernant le REG.
— Commission paritaire des architectes-techniciens.
4. Divers.

Groupe des architectes

L'assemblée générale extraordinaire du Groupe aura lieu le *mercredi 12 juin 1974* à 17 h., à Lausanne, en la salle de conférences, rez gauche, avenue Jomini 8.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 1972.
2. Candidatures d'architectes inscrits au REG :
MM. Roger Lack, Jacques Mottier, Denis Prout.
3. Présentation par leurs auteurs du rapport du Groupe « logement » préconisant la construction d'un prototype et discussion.
4. Divers.

Informations SIA

Visite des nouveaux locaux de l'EPFZ

Le groupe spécialisé de l'architecture de la SIA et la section zurichoise de la SIA organisent, le 15 juin prochain, une visite des nouveaux bâtiments de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich sis au Hônggerberg.

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer au secrétariat général de la SIA et verser la somme de Fr. 18.— par personne au CCP Zurich 80-36204, groupe spécialisé de l'architecture.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 13 des annonces

Informations diverses

PRO AQUA + PRO VITA

Bâle, 11-15 juin 1974

Eternit SA Niederurnen

Cette année, Eternit SA présente, sous une forme impressionnante, son intense activité de recherches orientées sur le futur.

Pôle d'attraction : le caniveau praticable, diamètre 215 cm, dans lequel tous les dispositifs d'alimentation et d'évacuation peuvent être groupés. En étroite collaboration avec des entreprises suisses spécialisées, Eternit SA étudie le développement d'un système d'unités de montage pour les éléments de fixation dans des caniveaux, système pouvant être appliqué à tout tracé de conduite.

La haute résistance à l'écrasement transversal, les raccords étanches, le faible poids et une longueur utile jusqu'à 5 m prédestinent les tuyaux « Eternit » pour ce domaine d'application.

Un puits préfabriqué, absolument étanche, diamètre 1 m, avec dispositif de chute incorporé, montre la mise en œuvre aisée du matériau et, de manière probante, illustre ainsi un parfait système de canalisations.

Le joint résistant à la traction, éprouvé dans maintes applications, offre à l'auteur de projet et à l'exécutant la possibilité de surmonter les conditions de poses les plus ardues (pentes escarpées, immersions, syphons, etc.).

Une riche documentation ainsi que le personnel technique présent transmettront aux visiteurs une information détaillée non seulement sur des produits et utilisations connus, tels tuyaux à pression ou tuyaux en tant que gaines pour chauffage à distance, mais encore sur d'autres nouveautés : séparateurs d'huile et de benzène, tuyaux filtrants à fente et petites installations d'épuration.

Halle 23, Stand 221.

Installations d'épuration biologique système Putox

L'épuration des eaux a pour but d'éliminer les substances organiques putrescibles des eaux usées, afin de rendre ces dernières imputrescibles.

La Friwa Betonwaren AG transmet au visiteur de la foire des connaissances sur l'épuration biologique des eaux usées, à l'aide d'un modèle des installations éprouvées d'épuration biologique suivant le système Putox. Ces installations comprennent le bassin de décantation (digesteur), le bassin à boues activées, le bassin de décantation secondaire et le puits de la soufflante.

L'épuration mécanique s'effectue dans le bassin de décantation, où se déposent les particules grossières des impuretés organiques. L'eau épurée mécaniquement coule dans le bassin à boues activées, où elle est mélangée à celles-ci par air comprimé. Le secret de l'épuration biologique réside dans le fait qu'il se développe dans les eaux usées des bactéries qui se nourrissent des substances organiques digestibles. Après l'épuration dans le bassin à boues activées, l'eau préépurée coule dans le bassin de décantation secondaire, où les bactéries se réunissent en flocons qui se déposent sur le fond du bassin. L'eau alors épurée peut être remise aux cours d'eau normaux. Les flocons de bactéries déposés dans le bassin de décantation secondaire sont ramenés dans le bassin d'activation en tant que boues recyclées.

Des conseillers expérimentés sont à la disposition des visiteurs de la foire. Une documentation détaillée est prête.

Halle 24, stand 531.

Grilles en béton pour stabiliser rationnellement talus, berges ou accotements

(Voir photographie page couverture)

L'extension considérable des zones d'habitation comme des réseaux routiers ou ferroviaires a pour conséquence non seulement une diminution sensible des zones de verdure, mais encore une augmentation des mouvements de terre perturbant la topographie naturelle des terrains. A ce double titre, il est actuellement indispensable de stabiliser les talus pour éviter d'une part le glissement de la couche de terre végétale et conserver d'autre part une surface de verdure aussi grande que possible.

BTR MATÉRIAUX SA à Crissier, spécialisée dans la production d'éléments préfabriqués en béton, a créé un type de grille répondant parfaitement aux critères appliqués dans la perspective d'une stabilisation efficace des talus ; la pente admissible peut atteindre jusqu'à 60-70°.

Plusieurs milliers de m² ont été posés, entre autres, le long de l'autoroute du Léman.

Fabriqué en béton poreux de qualité, insensible au gel, cet élément léger dont la pose est simple et rapide laisse une surface verte effective dépassant 70 %. Par ailleurs, les larges ouvertures de la grille permettent de planter des arbustes en leur assurant une croissance saine et dont les racines profondes contribuent fortement à accroître la stabilité de la couche de terre végétale.

Signalons encore que le type de grille décrit ici apporte une solution rationnelle pour la création de rigoles (en V ou U) pour l'écoulement des eaux de surface sur les talus.

(Pour plus de détails, s'adresser à BTR MATÉRIAUX SA, Division de l'Environnement, 1023 Crissier/VD, téléphone : 021/34 97 21.)